



commune de

Walincourt-Selvigny

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2026

Date de la convocation :

24/06/2026

EFFECTIF LÉGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 18

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance publique ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Jérôme MELI, Maire.

Etaient présents : Pascale BENGIN, Peggy BOQUILLON, Laurent BRISSON, Bruno CASEZ, Alain COYOT, Isabelle GALLOIS, Virginie GONCALVES, Maïté LEFEBVRE, Chantal MAILLY, Jérôme MELI, Mathieu WARENGHEM, Yves WAYEMBERGE, Maxime DESSAINT, Nadine PRUVOT.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : Didier BEAUVILLAIN à Yves WAYEMBERGE, Laurent HUTIN à Jérôme MELI, Agnès PETYT à Maïté LEFEBVRE, Michel PETYT à Bruno CASEZ, Floriane THIELAIN à Isabelle GALLOIS.

Quorum : fixé à 10 membres présents, **atteint**

Secrétaire de séance : Bruno CASEZ.

Objet de la délibération : PROJET SOCIAL 2027-2030 – ENGAGEMENT DE LA COMMUNE AU PILOTAGE.

Numéro de la délibération : délibération 2026-042

Depuis 2011, la commune et l'Association Familles Rurales ont l'ambition partagée de co-piloter l'animation du territoire pour offrir des services de proximité de qualité aux habitants. C'est dans cette démarche de co-construction que la commune participe activement aux différentes orientations de Familles Rurales.

Le 16 juin dernier, le comité de pilotage de l'association a présenté son diagnostic du territoire appuyé sur un travail de fond pour recueillir la parole des habitants en vue de conforter le travail enclenché sur le dernier projet social et de renforcer ses actions.

La commune doit faire connaître au Pilotage sa position sur son engagement pour la période de 2027 à 2030 au prorata du nombre d'habitants afin de finaliser le nouveau projet. Le barème actuel serait maintenu pour les 3 prochaines années.

Laurent BRISSON, en sa qualité de membre de l'Association Familles Rurales, ne participe pas au vote.
Résultat du vote : 1 abstention et 17 voix POUR.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le Maire,

Jérôme MELI .

Acte rendu exécutoire par sa publication
et sa transmission en Sous-Préfecture
de Cambrai le 02/07/2026.

Le secrétaire de séance,

Bruno CASEZ.

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 Walincourt-Selvigny

☎ 03.27.82.70.37

☎ 03.27.78.81.81

✉ contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>